



N° 106 Décembre 2017

Site internet de MAURAN: www.mairie-mauran31.fr

Le mot du Maire

Chers Mauranaises, chers Mauranais,

Au-delà de ce que nous pouvons entendre à la télévision ou lire dans les journaux, il est intéressant de se pencher sur le sujet suivant :

Suppression progressive de la taxe d'habitation!

C'était une mesure phare de la campagne d'Emmanuel Macron. Fin novembre, le Président de la République confirmait lors du congrès des maires que cette mesure s'appliquerait dès 2018 et progressivement, sur une période de trois ans.



- Les contribuables concernés sont pour et on les comprend!
- ► Les maires sont plutôt contres compte-tenu du fait que c'était le seul revenu qu'il pouvait contrôler sur la commune. En fait, une grande partie des contribuables qui ne sont pas propriétaires de leur logement ne paieront pas d'impôt local.
- ► L'État, en contrepartie, verserait donc aux communes l'équivalent, à l'euro près du montant de la recette initiale TH perçue par les communes. Ainsi, c'est une façon de centraliser la redistribution de cette taxe jusqu'à ce jour perçue par les collectivités territoriales.

Seuls 20 % des ménages resteraient assujettis à la taxe d'habitation. La charge fiscale ainsi concentrée, repose sur un public de plus en plus étroit. D'ailleurs un impôt qui ne serait prélevé que sur 20 % des ménages n'est pas un bon impôt.

Mais à terme, tous les ménages seraient, semble-t-il, exonérés : coût de cette mesure 18 milliards. Aujourd'hui, l'Etat n'a pas de solutions pour financer cette mesure.

En fait, pour recueillir cette somme, l'Etat élargira l'assiette du prélèvement des impôts dans d'autres domaines.

Les contribuables qui pensaient voir diminuer la pression fiscale avec la suppression de la TH se verront taxés soit par l'Etat, par exemple avec la CSG appliquée aux fonctionnaires, soit par les collectivités locales avec la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Regardez sur votre feuille d'Impôts Fonciers, la colonne GEMAPI est créée, pour le moment elle est vide mais elle est appelée à se remplir...

Rendez-vous est pris à la fin de mon mandat pour un petit bilan.

Votre Maire

Daniel Corrège

Manifestations de ces derniers mois

Descente de trikes, Samedi 30 Septembre et Dimanche 1er Octobre

Organisée par la **FNSI** (**F**édération **N**ationale des **S**ports d'Inertie), cette manifestation sportive de casse-cous était cette année concentrée sur la descente de trikes, en grande majorité, mais aussi de planches à roulettes, vélos de descente et autres engins non conventionnels.

Les passionnés de ce sport nous ont offert du spectacle où vitesse et figures acrobatiques furent les maîtres mots. Le village de Mauran en a profité pour sortir son kart sans moteur. Se sont succédés à son volant certains de nos habitants les plus téméraires.

Merci au Comité des fêtes et à ses bénévoles pour l'organisation de cette manifestation : mise en place et enlèvement des bottes de pailles, buvette, remorquage obligatoire pour remonter les participants après chaque descente ...

À l'année prochaine pour de nouvelles aventures.











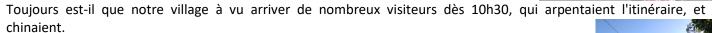


Vide Grenier d'automne, Dimanche 22 Octobre

Vous rappelez-vous du temps qu'il faisait ce dimanche là ? Aux aurores, une pluie fine arrosait le village, ne promettant rien de bon.

Malgré tout, environ 25 exposants s'installaient, à la salle des fêtes ou le long de la rue de la Garonne et de la rue de la Mairie. Chacun étalait ses trésors, attendant les visiteurs de pied ferme.

Bien sûr, certains inscrits n'étaient pas venus. Mais les plus optimistes, ont pu, dès, 9h00, bénéficier d'une météo plus clémente et agréable.



Comme d'habitude le Comité des Fêtes tenait la Buvette et proposait aux amateurs, de quoi se restaurer. Sandwiches, frites, café...un moyen pour bien accueillir tout le monde.

Cette fête s'est terminée vers 16h, avec le rangement et le départ progressif des exposants. Parions qu'ils reviendront !

Nous pouvons être satisfaits du bilan: tant les exposants que les visiteurs ont passé une très bonne journée. Les affaires ont été bonnes pour tout le monde.

Alors, tenez vous prêts pour le prochain vide-grenier, dans notre village, qui se tiendra le 1er Mai 2018.

C'est une occasion de plus, de partager tous ensemble des moments chaleureux dans notre petit village, qui n'a rien à envier aux plus grands!



Les années se suivent et ne se ressemblent pas.



En 2016 une soixantaine de participants étaient au rendez-vous de cette manifestation à l'origine américaine. En 2017 entre 20 et 30 personnes ont répondu à l'appel.

La troupe qui a pris son départ devant la mairie pour faire le tour du village, n'était qu'une escouade. Les enfants présents ne font pas attention au nombre de présents, ils sont là, les parents bienveillants les badent du regard. Ils sont tellement mignons avec leur costume qui tente de faire peur.



Peu d'enfants mais toujours beaucoup de bonbons. Le partage équitable en salle des fêtes avant de prendre une collation et quelques gâteaux a contenté tout ce petit monde.







Cérémonies du Samedi 11 Novembre

Le 11 novembre de chaque année, à Mauran, reste l'occasion de se rassembler pour cette commémoration. Certainement qu'au-delà de la commémoration c'est une opportunité pour le village de se retrouver, de partager ce moment. Cette année encore nous étions suffisamment nombreux pour que la cérémonie présente encore un intérêt certain.

Le discours développait d'une part la bataille des Flandres où de nombreux britannique (250 000 morts) sont tombés au front pour défendre le sol français (pourrions-nous avoir un peu d'indulgence pour le « brexit » en cours ?) et d'autre part le rôle des femmes à l'arrière-front ou sur le front pour permettre à nos soldats de continuer le combat. Ces femmes d'un courage exemplaire qui peu à peu ont remplacé les hommes partis sur les champs de bataille. Plusieurs témoignages de celles-ci ont été lus par Marylène afin d'exprimer avec force ces différentes situations.

« Cette commémoration permet certes d'évoquer les horreurs de cette guerre mais ce devoir de mémoire nous dicte combien la paix aujourd'hui en Europe est précieuse

Cette commémoration c'est encore l'occasion de rappeler que la guerre est la pire des solutions pour résoudre les problèmes humains, que le nationalisme outrancier mène les nations au désastre.

Il faut aimer son pays, il faut aimer la paix et paradoxalement être prêt à la défendre.

L'édition de ce Vivre à Mauran permet de rappeler la conclusion de ce discours :

Mais il faut aussi privilégier les liens et les échanges entre les pays comme l'a montré et le montre toujours l'Europe. L'état du monde aujourd'hui doit appeler à la vigilance les jeunes générations. La paix pour laquelle leurs pères et grands-pères se sont battus n'est plus une donnée évidente de notre vie commune. »













Soirée Gaillac nouveau et escargolade, Samedi 18 Novembre

Toujours un plaisir de partager un repas avec les amis. Ce vin nouveau mais aussi ce qui suit ... a attiré de nombreux participants. A la suite d'un apéritif bien arrosé, l'assiette de charcuterie copieuse a permis de constater qu'on n'était pas là pour rigoler. Les escargots à la catalane ont ravi les amateurs mais certains plus frileux en sont restés à de la saucisse grillée. La tarte aux pommes a clôturé ce diner convivial. Les convives devaient être satisfaits car à la fin du repas nombreux sont restés pour discuter et prolonger cette soirée bien agréable.







Manifestations à venir

- Soirée Chorales à l'église de Mauran → Vendredi 15 Décembre 2017
- Repas des anciens et Noël des enfants → Dimanche 17 Décembre 2017
- Réveillon de la Saint Sylvestre → Dimanche 31 Décembre 2017
- Présentation des Vœux du Maire → Samedi 6 Janvier 2018 à 17h00
- Mardi Gras pour les enfants → Samedi 17 Février 2018

Etat civil

Naissance

Toutes nos félicitations à **Emeline et Roland ESCOT**, parents de **Margaux**, née le **25 Septembre 2017**.



Décès

Le **7 Novembre 2017**, M. **Philippe Sénat** s'est éteint à l'hôpital de Saint-Gaudens, dans sa **89**ème année.



C'est une figure de Mauran qui nous a quittés.

- M. Sénat était certainement une des personnes qui connaissait le mieux l'histoire de notre village.
- M. Sénat, quelques jours avant son décès, s'intéressait encore à la vie politique de notre pays, de notre territoire. Il se tenait informé des campagnes électorales, des résultats (il fallait qu'au soir des élections je l'appelle pour lui transmettre les résultats), et des conséquences de ceux-ci. Il analysait tout cela avec recul et humour.
- M. Sénat est certainement parti trop tôt. Il ne nous a pas entièrement ouvert son livre sur l'histoire de Mauran. Il habitait Paris mais dans l'âme, c'était un vrai mauranais. Il aimait profondément Mauran où il y vivait plusieurs mois dans l'année.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Infos pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Accueil ouvert les mardis et jeudis de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Jour de ramassage des ordures ménagères:

Les mardis et vendredis matins.

Travaux effectués:

- **Eclairage public** 18 luminaires à LED ont été installés en périphérie du village au cours du mois de Novembre. La deuxième tranche (centre village) sera effectuée courant 2018.
- Modification carrefours du pont et La croix : Travaux reportés en 2018 pour raisons budgétaires



Un chèque pour les ménages modestes.

Attribué en fonction des ressources du foyer, le chèque énergie remplace, au 1^{er} janvier 2018 les tarifs sociaux de l'énergie. Il sera envoyé fin mars directement aux bénéficiaires et sera valable jusqu'au 31 mars 2019. De 150 €, en moyenne, il permettra de régler les factures de toutes les énergies et de payer des travaux de rénovation énergétique.

Assainissement

Les micro-stations sur la sellette.

L'association CLCV dénonce l'inefficacité des micro-stations utilisées pour traiter les eaux usées des habitations non reliées au tout à l'égout. Outre leur manque d'efficacité, les micro-stations sont coûteuses à l'usage et inadaptées aux logements inoccupés une partie de l'année.

Changements administratifs

Au 1^{er} juillet 2017:

Obligation de fournir un diagnostic gaz et électricité pour la location d'appartements construits avant le 1^{er} janvier 1975 ou dont les installations ont plus de 15 ans.

Au 1^{er} août 2017 :

Ouverture d'un service permettant de rectifier une erreur ou une omission dans sa déclaration de revenus de 2016 en ligne après réception de son avis d'imposition.

Disponible sur impots.gouv.fr, ce service sera ouvert jusqu'au 19 décembre 2017.

Permis de construire

Deux nouvelles obligations d'affichage :

Depuis le 1^{er} juillet 2017, une fois le permis de construire obtenu, l'affichage doit comprendre le nom de l'architecte (si son intervention est requise) et la date d'affichage du permis en mairie.

Ces mentions s'ajoutent aux indications standard (nom du demandeur, nature du projet, date de délivrance, numéro du permis...). Si un seul élément manque, l'affichage peut-être invalidé et le permis contesté sans limite de temps.



Le tour du monde de Jean Sentenac et Marion, sa compagne

Et si on partait faire le tour du monde ? C'est vrai ça, et pourquoi pas, se dirent-ils ...

Notre réflexion a été courte et notre réponse unanime : Allez ! On le fait !

C'était il y a un peu plus d'un an maintenant, et on n'a jamais remis en question cette décision.

L'idée étant de passer en moyenne 3 à 4 semaines dans un pays et le visiter avec les moyens locaux (bus, randonnées, treks etc.) Rencontrer des gens et de temps en temps faire du **woofing** (travailler, nourris logés chez l'habitant)



Pendant plusieurs mois nous nous sommes organisés :

- Arrêter les dates et prendre un congé sabbatique d'une année.
- Prévoir l'itinéraire, sélectionner les pays à visiter (une douzaine) et acheter un billet d'avion « tour du monde » (à dates fixes pour aller d'un continent à l'autre).
- Préparer les sacs à dos, aussi complets que possible, et pas trop lourds en même temps (dur, dur !)
- Effectuer les démarches préalables (passeports, vaccinations, banque, informations sur les pays ...)

Finalement on décolle de Blagnac le 28 août 2017 pour Guayaquil en Equateur via Madrid, retour prévu le 16 août 2018.

Afin de tenir informés parents, amis et « **followers** », on s'est promis de tenir à jour un blog sur le voyage. Pas facile, internet n'étant pas toujours disponible et d'un débit suffisant.

L'adresse : https://adventures.ceicom.io. N'hésitez pas à vous connecter, à adhérer à la newsletter et faire des commentaires !!

Pour le moment, nous sommes en Amérique du Sud : Equateur, Pérou, Bolivie, Chili, Argentine...

Les Galapagos, le Machu Picchu, le lac Titicaca, la Cordillère des Andes, les Incas etc. Ça vous parle ? Beaucoup de randonnées à pied (ça monte et ça descend !), des lieux magiques, faune et flore exotiques des gens accueillants le plus souvent. A Santiago, on a acheté un van 2 places vu les distances à parcourir au Chili et en Argentine : Nous sommes plus autonomes et on se récupère sur le logement et la bouffe.

Pour en savoir plus, suivez-nous sur le blog, envoyez vos commentaires si ça vous chante, et pour vous appâter, voici quelques photos de notre périple!

À bientôt.

Jean et Marion

















Trucs et astuces

Comment enlever la cire de bougie ?

Enlevez le plus gros de la cire en grattant

Avant de traiter directement la tâche de bougie, il faut prendre soin de retirer le plus de cire possible. Pour cela, gratter avec délicatesse, à l'aide d'une cuillère ou d'un petit couteau, les restes de cire sans abîmer le meuble ou le tissu. Quand il ne reste plus que quelques traces, passez à l'étape suivante.



Le sèche-cheveux, une arme efficace pour enlever la cire

Munissez vous d'un morceau de papier absorbant que vous poserez sur la trace de cire restante. Utilisez ensuite un sèche cheveux en position chaude que vous dirigerez vers la tâche. Sous l'action de la chaleur, la cire va fondre et adhérer au papier absorbant. Une fois que toute la cire aura collé au papier, vous pourrez retirer celui-ci et nettoyer votre meuble comme à l'habitude.

Vous pourrez utiliser une technique similaire pour retirer la cire d'un vêtement. Cette fois, vous passerez le fer à repasser chaud sur le papier absorbant.

La technique du congélateur contre la cire

Une astuce super efficace et sans fatigue. Lorsque votre tissu est tâché par de la bougie, déposez le simplement dans votre congélateur pendant deux heures. Sortez le et chiffonnez vigoureusement. La bougie congelée va se casser en petit morceau et se décoller du tissu.

Remèdes pour une bonne digestion!

La menthe poivrée, une solution d'après fête

Ce conseil de grand-maman va vous aider à soulager les muscles, et donc d'éviter les crampes abdominales. Il suffit de préparer une infusion avec 10 feuilles de cette plante dans 1 tasse d'eau chaude. Laissez reposer pendant une dizaine de minutes. Juste après le repas, buvez cette décoction filtrée pour assurer une bonne digestion des repas de fête.



L'aneth pour mieux digérer les matières grasses

Si vous allez manger un peu trop gras pendant vos repas de fête (ce qui est toujours le cas en général!) faites-vous un bon remède 100% naturel avec l'aneth. Laissez infuser quelques feuilles de cette plante bienfaisante dans de l'eau frémissante. Après 10 minutes de temps de pause, buvez cette tisane après avoir mangé pour une bonne digestion des repas de fête.

Le curcuma contre les nausées

Vous avez trop mangé, pensez au curcuma pour apaiser les sensations nauséeuses, les vomissements et les douleurs d'estomac. Faites bouillir 15 cl d'eau en y ajoutant 1 g de curcuma. Laissez macérer pendant une bonne dizaine de minutes et buvez 2 tasses au maximum de cette infusion par jour comme remèdes pour une bonne digestion

